

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

25 JUIN 2007

Présents : MR DUSAUSOY/MMES PENNENGER/GRIMONPREZ/LHERMITTE/MRS FACQ/PENNENGER/MARCHAND P./DEMERSSEMAN/DUPRE/CHIVORET/ROLAND

Excusés : MR MARCHAND (pouvoir M. DUSAUSOY)
MR PLICHON (pouvoir M. CHIVORET)
M. LEMAHIEU (pouvoir M. PENNENGER)
MME LECLERCQ

Monsieur le Maire remercie les membres de leur présence et ouvre la séance à 20H00.

Concernant le compte rendu de la séance précédente, Monsieur Yves PENNENGER précise que le site internet a 7 ans et non 4. Le compte rendu ne soulevant plus d'observation, il est adopté à l'unanimité.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire souhaite faire une rétrospective des 15 derniers jours. Il s'est passé dans la commune :

- Les élections

- **La journée peintre dans la rue**, qui fut une belle première et très belle réussite. Félicitations à Michelle Grimonprez.

- **Passage du jury départemental des villages fleuris**. Ce passage est important mais il est aussi l'occasion de rendre encore plus joli notre village.

- **Braderie**. 290 places ont été réservées. Très bonne participation malgré la pluie à 10 heures. Remerciement à Yves Pennenger et à toute l'équipe. Cette animation fait connaître le village bien au delà de nos limites.

- **Réunion publique concernant la rue du Marais et la rue des Ecoles**. Hors conseil Municipal, il y avait 28 personnes. Un compte rendu a été fait. Il sera distribué prochainement. Néanmoins, il est regrettable qu'il n'y ait pas eu plus de monde. Mais peut être le riverains font-ils confiance à la Municipalité ?

Des idées ont été lancées et seront étudiées par l'architecte :

1. Possibilité de faire des places de stationnement à l'intérieur de la raquette de retournement.
2. Que l'accueil des enfants se fasse par du personnel municipal à la porte de l'école.

- **Exposition à l'école et remise de prix.** Monsieur le Maire rappelle que le personnel enseignant n'a pas souhaité faire une fête mais une exposition. Qu'à ce titre, il avait sollicité l'utilisation de la cantine scolaire, une réponse favorable avait été donnée par la municipalité pour l'exposition mais pas pour une démonstration de judo dans la salle de restauration des enfants.

INFORMATIONS GENERALES

- Monsieur le Préfet a reculé sa visite prévue le 29 Juin. Plusieurs dates sont proposées, la date du 19 juillet est retenue.
- Mise à disposition d'un bus pour Jogging Passion. La commission Sports a adopté le principe de la mise à disposition d'un bus pour Jogging Passion.
- Toiture salle de Tennis. Suite aux dernières fuites de la toiture, il a été décidé d'actionner l'assurance décennale en dommage ouvrage.

ORDRE DU JOUR

I – Voyage à La Panne

Accord sur le principe. Voir pour régler le départ des mineurs qui doivent être accompagnés des parents ou grands parents.

II – Contrat de restauration scolaire

Augmentation de 2,26%. Il est rappelé que le prix payé à la société Sobrie ne comprend ni le pain ni les boissons.

Adopté à l'unanimité.

III – Compte rendu du passage des poids lourds

Le compte rendu sur les quinze jours d'observations du trafic des poids lourds indique les plages horaires des passages, notamment de 7H00 à 10H00, moment où le trafic est très important (en particulier Esterra).

IV – Convention honoraires Architecte

Les travaux rue du Marais sont estimés à 200000€ TTC pour les deux opérations. La convention d'honoraires proposée est de 7% du coût des travaux. Monsieur le Maire rappelle que pour le tennis le taux était de 11%.

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

I – Cimetière

L'assemblée souhaite que des recherches soient faites sur la réglementation du cimetière. Ancien cimetière, sur proposition de la commission travaux , on ne bouche pas les places disponibles dans l'ancien cimetière, on conserve l'esprit « garder les anciennes tombes ».

II – Voyage en Angleterre

Actuellement, toujours pas de réponse sur la possibilité de visiter le château de Leeds pour les 2 bus. L'assemblée donne son accord de principe à Michelle Grimonprez.

III - Monuments aux Morts

Devis pour un montant de 8400€ HT.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour et les questions et informations diverses étant épuisés la séance est levée à 22H00.